

Inventaire de la Tissanderie le 17 mai 1839 par le notaire Babut de Cause de Clérans.

Archives Départementales de la Dordogne côte 3E 10053.

Note : il s'agit exclusivement de l'inventaire des biens mobiliers de la maison de maître. Les bâtiments ne sont pas concernés.

La maison était grande et il a fallu deux jours pour en assurer l'inventaire.

L'an 1839 et le vendredi 17 mai, dix heures du matin au lieu et dans la maison de maître de la Tissanderie commune de Liorac, canton de Lalinde (Dordogne).

A la requête de madame Anne Marie Leymarie Lajarthe, sans profession, veuve de Mr Henri Valetton Boivert décédé dans la présente maison le vingt février dernier, ladite dame demeurant au présent lieu et dans la présente maison

agissant en son nom personnel tant à cause des droits ? et créances qu'elle peut avoir à exercer contre la succession du sieur son mari qu'à cause des dispositions contractuelles et testamentaires faites en sa faveur par sondit feu mari.

En présence de Mr Augustin Teyssandier, propriétaire, adjoint au maire de la commune de Saint George de Monclard, canton de Villamblard dans laquelle il demeure au lieu des Gabachoux, agissant au nom et comme curateur au ventre de ladite dame veuve Valetton Boivert à cause de la grossesse présumée de cette dame à laquelle qualité de curateur au ventre ledit sieur Teyssandier a été nommé par délibération du Conseil de famille présidé par Mr le Juge de Paix dudit canton de Lalinde en la date du jour d'hier seize mai courant et dont l'expédition en forme a été représentée par la dame requérante.

Note : Augustin Teyssandier était marié à Anne Boucher Larrivière, fille de Anne Brouvert, et donc sans doute cousin par alliance des époux. Le «curateur au ventre» était un personnage nommé par le conseil de famille pour défendre les droits d'un enfant légitime à naître après le décès de son père.

A la conservation des droits des partis et de tous autres qu'il appartiendra, il va être par nous Pierre Chanut, notaire à la résidence de la commune de Cause de Clérans, susdit canton de Lalinde, en présence des témoins ci après nommés procédé à l'inventaire de tous les meubles, effets mobiliers et ustensiles, titres, papiers, or et argent et renseignements dépendant de la communauté d'acquets qui a existé entre la requérante et le défunt son mari et sur la succession de celui ci le tout trouvé et étant dans le lieux ci après désignés faisant partie de la présente maison qui était habitée par le défunt.

Sur la représentation qui sera faite de tous ces objets par ladite dame veuve Valetton Boiert, qui a promis de tout fidèlement représenter et mettre en évidence, faire comprendre et déclarer au présent inventaire.

Les prix des choses qui y seront sujettes sera faite par Mr Henri Armand Victorin Meynardie propriétaires demeurant au lieu de la Basserie présente commune , expert nommé par ladite dame Veuve Valetton Boivert et ledit sieur Teyssandier ; a ce ? Lequel a promis de faire ladite prisée à juste valeur conformément à la Loi et en ayant égard au cours du temps actuel, après avoir prêté serment entre les mains de nous notaire susdit.

L'inventaire commence :

Dans la chambre haute au Nord du salon

1°Deux lits jumeaux chacun composé de son bois de longe et avec ses tringles en fer, une paillasse de toile, couette et coussin de la tête garnis de plume d'oie, un matelas de toile à carreaux garnis de laine une courte pointe

de toile, deux couvertures en coton, un couvre pied en soie, garniture en indienne et soie rouge , rideaux en ? à carreaux estimés cent vingt francs chacun ce qui fait	240F
2° Un bureau en bois de cerisier à quatre tiroirs dont deux grands et deux petits au dessus, avec une table à écrire tombante estimée 20 francs	20F
3° Une petite table à un tiroir sur un support à quatre pieds faits au tour, estimée quatre francs	4F
4° une glace sur la cheminée à cadre doré , 150 centimètres de hauteur 103 centimètres de largeur estimée	20F
5° une petite paire de chenets de fer estimée cinq francs	5F
6° une plaque de devant de feu en fonte estimée	12F
7° une paire mouchette en fer avec leur porte mouchette en fer blanc estimée un franc	1F
8° deux fauteuils et six chaises en bois dur garnis en jonc estimés ensemble	14F
9° un pot à eau et deux Julles l'un rond et l'autre ovale en faïence blanche estimé le tout trois francs	3F

dans le salon

10° deux fauteuils et six chaises en bois dur , en jonc estimés le tout	20F
11° une table ovale en bois dur sur support à quatre pieds estimée	15F
12° une paire de chenets en fer double, estimée sept francs	7F
13° une grande plaque de devant de feu en fonte estimée vingt cinq francs	25F
14° une pelle à feu et une pincette à ressorts estimées ensemble	2F

	388F
15° une table à un tiroir en bois de cerisier . Tapis en laine dessus estimée cinq francs quatre vingt dix neuf centimes	5,99F
16 cinq chandeliers d'étain estimés ensemble	6F
17° 26 fourchettes en fer	1,30F
18° 16 idem en composition	1,50F
19° 26 cuillers à bouche en composition estimées	6F
20° une grande cuiller à soupe en composition estimée	1F

	409,79F
21° 21 cuillers à café partie en composition et partie en fer estimées ensemble	2,50F
22° 84 assiettes en grès estimées	10,50F
23° trois douzaines idem en faïence estimées	3F
24° douze plats en grès , dont sept en long et cinq ovales estimés ensemble	12 F
25° onze bols en porcelaine estimés ensemble	
26 deux soupières daont une en faïence et une en grès estimées ensemble à	3F
27 deux saladiers en grès estimés à deux francs	2F
28 six couteaux de table communs estimés	1F
29 douze tasses à café avec leurs soucoupes en porcelaine estimées	3F

	450,79F
30 six plats en faïence estimés	3F

31 un plateau à liqueur avec quatre garde nappe en zinc, estimé ensemble	3F
32 un saucier , deux moutardiers , une théière, deux sucriers en porcelaine ou grès estimés	3F
33 une paire d'huilliers avec leurs porte huillier en zinc estimés	2F
34 quatre salières en terre et un petit compotier cassé en terre estimés ensemble	1F
35 six flacons en terre estimés six francs	6F
36 un idem estimé un franc	1F
37 quatre carafes en verre blanc estimées trois francs	3F
38 une fontaine en fer blanc et zinc estimée	3F
39 six gobelets en verre blanc estimés un franc	1F
40 un moulin à café estimé un franc 50 centimes	1,50F

	478,29F

Dans la chambre dite de l'école ayant une vue sur la cour

41 un mauvais lit de domestique composé de son bois à quenouille avec ses tringles en fer, paillasse en toile, deux couettes et un coussin, une courte pointe en toile teinte couleur roucou, rideaux de draguet jacard ledit lit estimé	30F
42 un buffet en bois dur à deux portes et deux tiroirs ??? estimé	6F
43 une vieille armoire à quatre portes en bois dur estimée	6F
44 une paire de petits chenets de fer estimée	1,50F

	521,79 F
45 un paquet de corde pour le puits du poids de 18 kilogrammes estimé	21,60F
46 cinq kilogrammes de vieille ferraille estimée	1,50F
47 un vase en fer blanc à rafraichir le vin dans lequel on place trois bouteilles estimé	3F
48 une paire de pincettes à charnière estimée	1F
49 un dévidoir estimé 75 centimes	0,75F
50 un marteau à battre les faux avec son enclume estimés	1,50F

	551,14F
51 dans l'armoire portée à l'article 43 ci dessus, quarante kilogrammes de lard estimé	80F
52 deux pots de terre pleins de graisse estimé	30F

Dans le vestibule

53 un grand coffre très usé estimé	1,50F
54 un idem , meilleur estimé	5F
55 quatre jambons estimés	6F
56 une baignoire ou Tub en fer blanc estimé	1,50F
57 une pompe foulante en fer blanc estimée	1,50F
58 quatre paniers ou clisses estimés ensemble	1F
59 trois tamis à main à passer le farine estimés	1,50F

679,64F

Dans la chambre pisée côté levant de la cuisine

60 deux lits jumeaux, composé chacun de son bois à bateau en bois de cerisier, une paillasse de toile, couette coussin ,matelas, couvertures et rideaux à carreaux rouge en coton les dits deux lits appelés à flèche estimés ensemble	200F
61 une table de nuit en bois dur estimée	3F
62 une petite table en bois dur à un tiroir estimée	4F
63 une petite glace à cadre doré estimé	5F
64 quatre chaises en bois de cerisier	6F

	897,64F

Dans une petite chambre appelée des servantes donnant sur la cour

65 deux petits lits ??? chacun composé de son bois, paillasse de socle couette et coussins, l'un avec un matelas sans couette et l'autre avec sa couette et un matelas, chacun ayant pour couverture une courte pointe en toile teinte couleur roucou, dossier et tête en indienne fond rouge , tour en ? et rideaux en ? Estimés les deux ensemble	100F
66 deux armoires en bois blanc chacune à deux portes estimées ensemble	60F
67 une petite table à un tiroir en bois dur ? estimée avec son tapis en laine	2F
68 quatre chaises en bois dur estimées ensemble	2F

	1061,64F

Dans la chambre au midi de la cuisine, ayant vue par deux croisée l'une au levant et l'autre au midi

69 deux lits jumeaux, chacun composé de bois ?, une paillasse de toile couette et coussin garnis de plumes d'oie, une couverture de laine une couverture en coton et garniture en indienne, rideau en ? Estimés les deux	160F
70 une armoire faite à l'antique à une porte à un tiroir par le bas, en bois	
71 une petite commode à trois tiroirs et dessus de marbre estimée	20F
72 une table en bois de noyer avec un tiroir à quatre puits estimée	5F
73 une glace sur la cheminée à cadre doré estimée	20F
74 un fusil à munition et à pierre estimée	6F
75 un petit fusil de chasse à piston et à un coup estimée	15F
76 deux sabres dont l'un avec son fourreau trois francs et l'autre sans fourreau deux francs, les deux	5F
77 trois fauteuils et quatre chaises en bois dur estimés ensemble	8F

	1340, 64F

Après avoir vaqué depuis les dix heures du matin du même jour que dessus jusqu'aux quatre heures de l'après midi par double vacation, nous avons..., nous avons renvoyé la continuation du présent inventaire en la présente maison au vendredi vingt quatre mai courant à huit heures du matin, fait et en la présence des sieurs Claude et Pierre LOUBIAT, père et fils aîné tous deux cultiateurs demeurant au lieu du Turmendy présente commune qui ont signé avec madame veuve Valetton Boivert, m Teyssandier ,L Meynardie et nous notaire. Suivent les signatures.

2ème jour d'inventaire :

Et le vendredi vingt quatre mai mil huit cent trente neuf, neuf heures du matin au lieu et dans la maison de la Tissenderie commune de Liorac en conséquence de l'assignation prise par la clôture de la présente vacation, il va être procédé par nous pierre Chanut notaire à la résidence de la commune de Cause de Clérans canton de Lalinde (Dordogne) en présence des témoins ci après nommés aux mêmes requêtes ; présences et qualités que ci devant à la coninuation duprésent inventaire de la maison ainsi qu'il suit.

Dans la cuisine

78 une pendule avec la boîte en nerva peinte ton gris estimée	50F
79 un saloir en bois estimé	
80 un tourne broche , son poids en pierre et deux broches	50F
81 un soufflet pour le feu estimé	0,75F
82 un pieu de fer pour planter la vigne	5F
83	
84 une petite pelle à feu à crochet, une petite pincette à ressort estimées ensemble avec une autre pelle à feu	
85 une grande plaque ou devant de feu en fonte estimée	15F
86 deux crémaillères estimées ensemble	2,50F
87 on porte poele en fer estimée	1,50F
88 deux crochets en fer à remuer les pots	0,50F

	142,25F
89 deux petites cuillers à pots et et trois petites cuillers le tout en fer avec une écumoire en cuivre estimée	2,50F
90 une grande cuiller à fer estimée	1,50F
91 un fusil double à piston estimé	30F
92 deux tourtières en fonte et une en cuivre rouge, ensemble	10F
93 douze pots ou marmites en fonte dont cinq très petites ensemble	30F
94 trois poeles à frire estimées ensemble	8F
95 deux cafetières en fer blanc estimée	1F
96 sept fers à lisser estimés ensemble	4F
97 une paire de fer à gaufre estimée	5F
98 une serpe et deux serpettes estimées ensemble	2F
99 deux grands plats d'étain pesant quatre kilogrammes estimés	8F
100 deux romaines ou crochet à peser estimées	5F
101 un petit arrosoir en fer blanc	0,50F
102 quatre seaux à porter l'eau dont deux pour les cochons estimés ensemble	6F
103 trois grils de fer estimés ensemble	6F
104 une grande casserole en cuivre rouge estimée	6F
105 une bassine en fer blanc estimée	1,50F
106 trois couvercles en fer blanc pour les casseroles	1,50F
107 une rape en fer blanc	0,50F
108 deux lanterniers en fer blanc estimés	1,25F
109 un arrosoir de chambre en fer et deux petits entonnoirs aussi en fer blanc, ensemble	0,75F
110 un chaudron en cuivre rouge avec son anse en fer	16F

	289,25F
111 une vieille table sur un support à quatre pieds avec un tiroir très usée	1F

112 une vieille table à manger à tréteaux pliante estimée	1,50F
113 un buffet en bois dur à deux portes et deux tiroirs par le haut estimé	15F
114 huit cuillers de fer à bouche, treize aussi à bouche en étain et une à ragout en fer avec onze fourchettes en fer, le tout estimé	4F
115 un petit moulin à poivre estimé	1F
116 trois pots de terre à mettre la graisse	1,50F
117 tout le linge ayant été compté et remis il fut trouvé :	
58 draps de fil fin estimés	348F
146 draps de lainier ???	184F
10 draps de grosse toile	60F
seize nappes dont quinze à ouvrage et en toile unie	48F
vingt nappes faites en traillis	50F
140 serviettes à ouvrage estimées	200F
108 serviettes en traillis	108F
22 serviettes en toile unie estimée	33F
6 serviettes en traillis	6F
20 linges de cuisine estimés	10F
50 idem en toile	50F

	1443,25F

Dans le grenier

118 16 hectolitres de blé froment et 1 hectolitre de farine de froment estimés étant de mauvaise qualité (18F/hectolitre)	306F
119- deux grandes baches faites chacune d'un drap de lit estimées	10F
120- quatre hectolitres mais en grains estimés	52 F
121- un drap de lit en toile de loupe ? estimé	3F
122- un grand coffre usé estimé	4F
123- trois moines à chauffer les lits ??? estimés	9F
124-sept pots de terre à mettre la graisse estimés	2F
125- un petit chaussoir en paille	2F
126- une commode ou maie	2F
127-deux futailles à vinaigre dont une d'un hectolitre et une d'un demi hectolitre estimées les deux	5F
128- deux pelles à vaner estimées	1,50F
129-deux peloons de corde et ?	3F
130- deux draps de lit en toile d'étope neuve estimés	10F

Dans la cave

131- deux cuves rondes portées ici pour mémoire étant immeubles par destination.	
132- onze futailles à loger chacune quatre hectolitres de vin estimées ensemble	86F
133- douze futailles à loger chacune deux hectolitres de vin estimées	48F
134- six hectolitres de vin rouge logés dans trois des futailles portées à l'article précédent.	120F
135 trois futailles à loger chacune un hectolitre de vin	7,50F
136 huit petites futailles appelées barricots estimés	12F
137 deux gondoles dont une en nerva estimées	30F
138 deux balais estimés	5F
139 deux comportes appelées mutels estimées	4F

140 deux tire vin estimés	3F
141 un grand entonnoir en fer blanc estimé	1F
142 soixante quinze bouteilles de diverses dimensions	15F
143 une échelle brisée	6F
144 un saloir rond en pierre	3F
145 cinq pots de terre à graisse	2,50F
146 un lessivier en bois	3F
147 deux arrosoirs en fer blanc	4F

Dans le grenier sur la cave

148 un grand pot de fonte appelé oule	10F
149 un mauvais petit chaudon en cuivre avec une grille en fer servant à placer les fers à repasser pour les chauffer	3F
150 six hectolitres de pommes de terre	12F
151 deux hectolitres charbon	3F
152 douze cercles de gondole	2,50F
153 un madrier en bois de noyer	3F
154 deux milliers de ? feuille	30F
155 dix huit petites planches en chêne et cerisier	7F
156 dix quintaux (nviron) métrique de foin	40F

dans l'écurie

157 deux vieux mauvais lits de domestiques	40F
158 une jument hors d'âge	80F
159 une selle avec une bride de cheval	20F
160 un vieux coffre noir	2F
161 un manteau du défunt zn drap bleu	60F
162 deux bancs de menuisier	6F
163 une volière	10F
164 deux scies appelées passepartout une grande et une petite	6F
165 deux futailles appelées barriques	5F
166 une comporte appelée mulet	1,50F
167 une meule à aiguiser avec sa monture	3F
168 un dévidoir à deux branches appelé	0,50F

dans la fourniere

169 un mauvais blutoir	4F
170 une chaudière en fonte trouée	10F
171 une comporte	2F
172 une mauvaise maie à pétrir	2F
173 un cuvier ou lessivier en bois avec sa pelle	10F
174 deux peyrois de fonte	12F
175 un idem bâti sur un fourneau	5F
176 vingt planches en bois de chêne	10F
177 une pelle en bois pour le four	1F
178 une machine en fer vulgairement appelé rel pour récurer le four	1F
179 une vieille casserole en cuivre	1,50F
180 cent planches de divers bois et de diverses longueurs	40F
181 un madrier en bois de noyer	3F

dans le hangar

182 une charrette avec un essieu en fer	40F
---	-----

183	trois brouettes	7,50F
184	quatre cents carrasonnes en bois de chêne	8F
185	quatre madriers en cerisier et trois en ormeau	14F
186	quatre piques, deux pioches, deux haches, une piémontaise, une bombe, trois croix de fer, une fourche de fer	45F

entré dans la maison

187 la dame veuve Valetton Boivert nous a présenté une montre en or de son défunt mari **60F**

La dite veuve Valetton Boivert a déclaré qu'au décès de son mari il y avait une somme de 600F en argent et qu'elle croit qu'elle était dûe

1° à Latour et Moulagnac **133F**
2° par Roche de monclard 24F

3° par le nommé carrabin maire de ? de monclard **50F**

4° par le nommé Giraud de Clérans aussi créancier ? **69F**

5° par le nommé Magot fantille de Clérans créance 60F

6° par le sieur LAPLACE de Mouleydier **800F**

7° par le nommé Lambert rigalou forgeron de Liorac **15F**

8° par le nommé Lauzeille garde champêtre de Liorac **12F**

Elle déclare de plus avoir vendu après le décès de son mari

12 hectolitres de vin **175F**

10 quintaux métriques de foin **50F**

Elle déclare avoir payé depuis le décès de son mari

– une nommée Bourbon domestique pour gages et salaires qui lui étaient dûs une somme de **300F**

– au nommé Jean Rebeyrotte de la Pigne une somme de **200F**

– qui lui était dûe par le défunt.

– -pour frais funéraires du défunt son mari la somme de **120F**

Elle déclare qu'elle savait qu'il était dû et est encore dû

- au sieur Lavergne Brachet de Liorac une somme de **100F**

– à monsieur Saint Martin marchand épicier à Bergerac **76F**

– qu'il est dû à MM Marcerouze, Ludovic Larue et Boreille médecin quelques sommes ne sachant à combien elles s'élèvent pour les visites et soins qu'ils ont donné au défunt son mari dans sa dernière maladie.

Elle a déclaré que s'il y a d'autres dettes actives et passives, elles n'est pas présentement fixées sur le nombre et montants d'icelles et ne peut en fournir le détail.

Objets omis de porter ci dessus

188 un drap en toile grise servant à peser le foin estimé **10F**

dans le cavole

189 soixante dix bouteilles pleines de vin vieux estimées

pour le verre **14F**

et pour le vin **28 F**

La dite dame Valleton Boivert nous a présenté **les papiers suivants** que nous avons côté et paraphé comme suit :

1° expédition d'un contrat de partage au rapport de Mons notaire en date du onze avril 1821 passé entre le défunt et Mr Arnaud Valleton son frère que nous avons

côté et paraphé par cote 1.

2° expédition d'un contrat de mariage à notre rapport du douze avril 1825 passé entre le défunt et demoiselle Victoire Etourneau Lafaye que nous avons côté et paraphé par cote 2.

3° expédition d'un contrat au rapport de Me Valetton notaire du 23 juin 1830 portant vente au défunt par Marie Gaurel épouse d'Etienne Moliérac pour une somme de 40F que nous nous avons côté et paraphé par cote 3

4° expédition d'une quittance du 12 mars 1830 deux au rapport de Me Eymerie notaire à Ste Alvère donnée au défunt par Mr Augéard Lamothe d'une somme de 757,85F que nous avons côté et paraphé par cote 4.

5° expédition d'un contrat au rapport de Mons notaire du 14 mai 1838 portant en faveur du défunt cession de droits successifs pour une somme de 600F par François, Pierre et Jean Rebeyrotte que nous avons côté et paraphé par cote 5.